Remportez un Trophée Fairtile !

Valorisez votre engagement pour une **alimentation durable**

TROPHÉES FAIRTILE
INITIATIVE POUR UNE COMMANDE PUBLIQUE ÉQUITABLE

Les produits issus du commerce équitable ont été intégrés aux 50 % de produits « durables » demandés aux collectivités dans la restauration collective depuis 2022.

Pour récompenser les collectivités impliquées dans la juste rémunération des agricultrices et des agriculteurs, Fairtile organise, depuis 2023, les premiers Trophées de la commande publique équitable !

Vous aussi, faites connaître votre engagement !

CANDIDATEZ DÈS MAINTENANT, jusqu'au 17 octobre 2025 :

www.fairtile.org/trophees

REMISE DES TROPHÉES le 18 novembre au Salon des Maires

← **En 2024, Fairtile a récompensé 10 lauréats - collectivités ou personnalités engagées.**